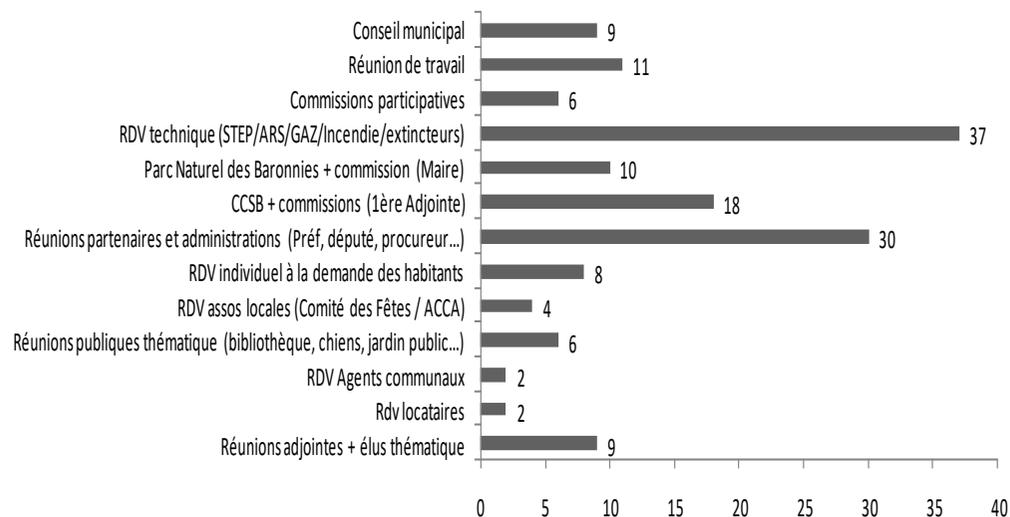


Nombre de réunions et RDV durant la 1ère année de mandat



On a souvent l'impression qu'il n'y a pas beaucoup de choses à faire dans un petit village mais contrairement aux plus grandes communes, les agents communaux sont très peu présents et beaucoup de tâches sont assurées par les élus.

Il nous est apparu important de dresser un bilan avec des données et chiffres clés afin de résumer nos actions. De plus, deux élus ont démissionné de leur fonction en octobre 2020 et mars 2021, cela réduit les forces vives pour la gestion quotidienne qui repose désormais officiellement sur un conseil de 5 élus.

Ressources humaines : Année 2020-2021. Temps de travail hors conseil municipal (Agents : 1081 heures / Elus : 2080 heures)



- Françoise, secrétaire (dont 72h en télétravail) - 423 heures
- Christophe, Service technique - 658 heures
- Maire (3 jours/semaine) - 1248 heures
- Adjointes (2 jours/semaine) - 832 heures

Une année de mandat en bref !

**Mairie de La Pierre
Juillet 2020 / Juin 2021**

Cette première année fut riche et intense, remplie d'une multitude de questionnements, initiatives, concertations et projets en tous genres... Une année difficile aussi en raison de la crise sanitaire et de ses multiples effets sur notre quotidien.

*« La parole aux élus, après 1 an de mandat »
Chaque élu a eu la possibilité de s'exprimer ci-dessous :*

« Conseillère municipale du précédent mandat, j'apprends beaucoup depuis 1 an, sur la gestion des affaires municipales et j'ai toujours à cœur de communiquer en toute transparence auprès de tous. Ce 2ème mandat me permet de continuer dans cette voie, et je découvre que la mobilisation et le travail sont importants même dans un petit village. Ma détermination reste intacte : écoute et proximité avec tous les habitants, impartialité, travail en équipe au sein du conseil, implication de tous les citoyens pour un "mieux vivre au village". Je suis confiante en me disant qu'avec les bonnes volontés de tous, élus et habitants, nous devrions y parvenir. »

Nadine DEPEYRE, Deuxième adjointe.

« Pas facile d'être première adjointe quand on n'est pas une "enfant du village", alors je suis un peu l'élue dans l'ombre ! Pour autant, je consacre 10h à 12h de travail pour la commune chaque semaine : relais avec divers organismes, montage de dossiers, ressources humaines... J'agis discrètement mais toujours pour l'intérêt du village. Cette année n'a pas été facile mais j'appelle de tous mes vœux à un apaisement et après 30 ans d'engagement associatif, je sais bien qu'il est possible de dépasser les oppositions. Ma volonté est toujours aussi solide ! D'autre part, mon mandat de conseillère communautaire me permet de porter la voix de nos petits villages. Je participe à la commission du pacte de gouvernance et je siège au conseil d'administration de l'Office de Tourisme. . »

Frédérique Xavier, Première adjointe.

« Je ne m'attendais pas à autant de travail et de sollicitations. J'ai essayé durant cette année de me tenir au courant des dossiers en cours et j'ai découvert et appris une multitude d'information sur le fonctionnement et l'organisation du village. En moyenne 3 jours par semaine à la mairie, voire plus, je vous assure qu'il y a toujours à faire. Je ne regrette pas d'avoir mis de côté ma vie professionnelle pour me consacrer à ce début de mandat très prenant car, fidèle à moi-même, j'ai choisi de prendre le temps de faire les choses correctement. Je suis désormais mieux armée pour envisager une 2ème année de mandat plus sereinement. Avec enthousiasme, je souhaite continuer à faire de mon mieux au service du commun. »

Magali Prunster, Maire.

Côté travaux : interventions et aménagements réalisés :

- Remise en état de fonctionnement minimal de la station d'épuration du village (déversement total dans la rivière en juillet 2020)
- Poursuite du dossier « sinistre plafond salle polyvalente » : validation des travaux, suivi des réparations et indemnisation
- Isolation de la toiture de la Cure et de la maison communale grâce au dispositif « isolation à 1€ » ouvert aux collectivités et isolation à coût réduit des 2 caves du bâtiment « Mairie-gîte »
- Réaménagement de l'espace d'accueil de la mairie et mise en réseau des 2 ordinateurs pour un travail plus efficace
- Installation d'une nouvelle parabole : amélioration du débit d'internet (déploiement du wifi aux habitants à l'étude)
- Poursuite de l'aménagement de la salle des fêtes : bac de tri sélectif, équipement des sanitaires avec matériel de collectivités
- Gravillonnage hivernal de la route du Vissac / Installation de bac à sel en différents points du village et hameaux
- Création d'un espace bibliothèque en dehors de la salle polyvalente : lieu dédié plus convivial / Mise en place d'une « boîte à livres » en accès permanent dans le couloir du gîte
- Mise en conformité électrique de la maison communale et réparation de l'appentis avant relocation
- Identification et remplacement des compteurs d'eau défectueux (campagne de relevés 2020)
- Fleurissement du village avec les habitants et installation d'une poubelle au jardin public
- Démarche d'étude de la vitesse des véhicules dans le village et diagnostics des portions de voirie dégradées (le château, la calade)
- Inscription dans la démarches « France relance PONTS » pour diagnostics des ouvrages d'arts communaux : ponts, passerelles, mur de soutènement. / Démarrage du plan d'adressage avec la CCSB



Coté environnement :

- Intervention d'un agent de la CCSB afin d'étudier les possibilités d'action pour limiter les décharges sauvages et utiliser au mieux le site de l'ancienne décharge qui accueille le jusque-là des dépôts en tous genres
- Valorisation de l'espace boisé communal : proposition de vente de bois coupé pour revaloriser des parcelles difficilement accessibles et rendre un service supplémentaire aux habitants non-équipés
- Réflexion sur la gestion de l'eau : mise en place de compteur vert à l'étude, réseau des fontaines..
- Valorisation du bois de taille par la mise à disposition de broyat aux habitants

Coté démocratie & vie communale :

- Engagement pour favoriser la participation des habitants à la vie démocratique du village : questions du public en début de séance, rédaction et diffusion de procès verbaux des conseils municipaux permettant à chacun d'avoir connaissance des débats et décisions, point d'information systématique sur l'intercommunalité.
- Mise en place de conseils municipaux « ouverts » y compris pendant la crise sanitaire au moyen d'outils numériques,
- Création de commissions participatives où élus et habitants construisent ensemble et sont forces de proposition pour le conseil municipal.
- Communication régulière « mairie-habitants » par l'intermédiaire des mailings « infos-mairie » via la liste de diffusion « la gazette piarroise ». Site internet en cours de construction
- Consultation des habitants par le biais de réunions publiques thématiques / Organisation de cérémonies nationales (8 mai, 14 juillet, 11 novembre)
- Apéritif convivial en septembre avec accueil des nouveaux habitants / cadeaux de fin d'année pour les habitants / Venue d'une épicerie ambulante les lundis soirs pendant l'été
- Atelier photo et cinéma en plein air en juillet / Animation « jeux » financée dans le cadre de la bibliothèque pour la fête du village
- Concertation avec les chasseurs pour déplacer le local hors du village pour limiter les nuisances place de l'Eglise et permettre à l'agent technique d'avoir un local plus fonctionnel à l'avenir
- Montage d'un dossier pour déploiement 4G au hameau du Château



Coté finances :

- Clôture du dossier « route du Vissac » pour versement subvention par la pose d'un panneau réglementaire. Démarches entamées pour reprises partielles du revêtement suite aux détériorations rapides.
- Renégociation du contrat de fourniture de gaz (contrat obsolète) avec gain de 1000 €/tonne (conso moyenne : 1.5T/an)
- Régularisation de redevances d'occupation du domaine public (RODP) auprès d'Orange et ERDF avec arriérés sur 5 ans : 1800 €
- Révision du contrat d'assurance multirisques : gain de 650 €/an
- Subvention acquise de 70% pour l'aménagement du jardin public (7000 €)
- Récupération d'une partie des impayés depuis 2015 : + de 2000 €
- Valorisation du gîte d'étape par l'adhésion à l'Office du Tourisme (40 nuits pour 1700€)



Coté ressources humaines :

- Mise en place des entretiens annuels obligatoires et rédaction de fiches de postes
- Organisation du télétravail pendant la crise sanitaire et accompagnement de la secrétaire dans les différentes missions incombant à son poste
- Régularisation d'une situation non réglementaire au niveau du temps de travail de l'agent technique (compensation de frais en heures de travail non-effectuées).
- Démarches pour transfert éventuel des agents titulaires à l'intercommunalité afin de pallier aux obligations liées à la gestion des ressources humaines, non mises en place.
- Projet de recrutement d'un jeune en contrat aidé sur un poste polyvalent .
- En début de mandat, les élus ont pu suivre différentes formations (en visio principalement)
- Réunion interne du conseil afin d'améliorer le dialogue et le travail d'équipe

